



Association Loi 1901
N° 0133023420
www.asral7.com

BULLETIN DE LIAISON

de l'Association des Retraités Allocataires de la CARMF

de la 7^{ème} région (PACA – Corse – Ile de la Réunion

Trésorier Régional

Dr Bruno LAPLANE
309 Corniche Kennedy
13 007 – MARSEILLE
04 91 52 25 46

Présidente Régionale

Mme Odette MANCY
Les Terres du Château (25)
51-55 rue J. Arnould
Eoures
13 011 – MARSEILLE
04 91 43 38 65

Secrétaire Régionale

Mme Renée BRISSY
364 Bld Amiral Grasse
83 200 – TOULON
04 94 92 22 08

1^{er} JANVIER 2011
N° 90

A chacun de vous Chers Amis, je présente mes vœux les plus sincères pour la Nouvelle Année. Pour certains, les jours passés ont laissé des stigmates, nous souhaitons les voir s'effacer tout au long des jours qui viennent. Que ceux qui ont connu la joie le bonheur continuent à en bénéficier.

Que l'amitié, la solidarité, le respect des autres et la paix dans le monde soient une réalité.

Que l'année qui commence nous donne le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents parmi nous. Vous êtes tous là pour témoigner de l'importance d'ASRAL7 quand le temps de la Retraite arrive ou quand la vie nous sépare d'un être cher.

Belle, Bonne et Heureuse Année 2011 !

Odette Mancy



J-M Folon

ASSEMBLEE GENERALE

La prochaine Assemblée Générale Statutaire de l'Asral 7- 2011
organisée par les Alpes-Maritimes, aura lieu les samedi 2 et dimanche 3 avril 2011

à Nice

à « **L'Hôtel Royal** » 23, Promenade des Anglais 06000 - Nice Tél : 04 93 16 43 00
où seront rassemblées les activités et en particulier, l'Assemblée Générale 2011 de l'Asral 7
le dimanche à 14 h 30.

Deux feuilles d'inscription sont jointes à ce bulletin

= la première à remplir et à envoyer avec votre chèque à l' « Hôtel Royal »

= la deuxième est un double à conserver par vous, pour vous rappeler votre choix.

ACTIVITES DEPARTEMENTALES

04 – ALPES de HAUTE PROVENCE

Animateur départemental : Docteur Jean GERIN Tél : 04 92 72 71 63 jeangerin1@hotmail.com

05 - HAUTES ALPES

Animateur départemental : Docteur Jacques LESIRE Tél : 04 92 53 82 05 malcombe@wanadoo.fr

06 - ALPES MARITIMES

Animateur départemental : Docteur Bernard MAUDHUIT Tél : 04 93 26 21 56 bernard.maudhuit@orange.fr

La réunion du mois de janvier 2011 aura lieu, encore une fois, au « **Grand hôtel ASTON** »
 Mais à partir **du mois de février 2011**, les conférences auront lieu à l' « **Hôtel GOLDSTAR** »
 45, rue Maréchal Joffre Nice-06000 / croisement avec la rue Meyerbeer Bus : 9 et 10 « *station Rivoli* »
 le **JEUDI** à 15 heures - elles sont suivies d'une collation - Prix : **10 €**

- **Jeudi 13 janvier 2011 : Fête traditionnelle des « Rois »**
 à 15 heures à l'Hôtel Aston, 12 avenue Félix Faure
 avec **une conférence de Mme Mireille Lombard**
 « *Visite au Prince du Bois de Santal : Corée du Sud* »...
 suivie de la galette de « **la Fête des Rois** » offerte par l'Association.

- **Jeudi 10 février : Repas à l'Hôtel « Goldstar »** 45, rue Maréchal Joffre 06000
 Rendez-vous à midi à l'hôtel.
Déjeuner suivi d'une conférence de Madame Jacqueline Ciron : « **Thèbes, la Cité d'Amon** »
 Prix tout compris : 35 Euros (repas + conférence)
 S'inscrire auprès à Mme Paulette Zimmer au 04 93 21 04 92 avant le 1^{er} février.

- **Jeudi 10 mars : conférence de Monsieur François Martin**
 « *Le Corrège : Grâce et Volupté à Parme au XVI^{ème} siècle* »

- **Samedi 2 et dimanche 3 avril : Assemblée Générale de l'Asral7** à l' « **Hôtel Royal** » à Nice.
 (voir les 2 feuilles d'inscription jointes).

- **Jeudi 21 avril : Sortie à Cannes**
 Visite du « **Musée de la Castre** » entièrement rénové
Rendez-vous à 10 heures : au Jardin Méditerranéen du Musée (entrée des visiteurs du musée)
 Repas au restaurant, devant le port, près de l'Hôtel de Ville de Cannes
Restaurant «
 Prix tout compris : Euros
 S'inscrire auprès à Mme Paulette Zimmer au 04 93 21 04 92 avant le 10 avril.

l'Asral 7 des Alpes-Maritimes organise un voyage du 31 mai au 5 juin

ouvert à tous les membres de l'Asral 7

« Les Impressionnistes au fil de la Seine »

s'adresser à Mme Paulette Zimmer au 04 93 21 04 92

BOUCHES DU RHONE

Animateur départemental : Docteur Albert GRONDIN Tél : 06 42 75 57 24 ahgrondin@wanadoo.fr

Lotissement « Plein soleil » 5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos

➤ **mardi 11 janvier à 14h30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille Métro Vieux Port

Madame **Marie-Hélène Garcia-Castelain** interviendra sur le thème :

« Une passion de collectionneur : la placomusophilie »

La conférence sera suivie de « *travaux pratiques* » lors de la dégustation du champagne et de la galette des rois offerte par l'association.

➤ **mardi 8 février à 14h30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille, Métro Vieux Port

Monsieur le Professeur **Jean-François Mattei** nous parlera de

« **la démesure de la civilisation technique, le point de vue du philosophe** »

Suivie d'une collation

Participations : 10 Euros

➤ **mardi 1^{er} mars à 14 h 30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves Marseille Métro Vieux Port

Monsieur **Claude Camous** nous fera le récit de « **l'incendie des Nouvelles Galeries** » encore bien présente dans la mémoire des marseillais.

Suivie d'une collation.

Participation : 10 €

➤ **mardi 12 avril**

- Sortie en Avignon ; « **Fastes d'Avignon à l'époque Baroque** »
- Journée conçue par Monsieur Jean-Michel Sanchez, historien de l'art. Il nous fera découvrir Avignon d'une autre façon.
- Prix 90 € tout compris (transport, déjeuner avec boissons et café, visites)
- Inscription dès à présent auprès de l'animateur avant le 15 mars

En annexe, programme complet du séjour qui sera organisé entre le 12 et 20 septembre 2011

en Franche-Comté, « au pays de Gustave Courbet ».

20 – CORSE

Corse du Sud **Animateur : Docteur Michel FIX** Tél : 04 95 21 61 65 E-mail : michel.fix2a@orange.fr
« La Closerie Saint François » 16 boulevard Pascal Rossini 20000 – AJACCIO

. Mes chers confrères, Mesdames,

Votre silence me surprend

Dois-je continuer à vous représenter à l'ASRAL ?

J'attends toujours les réponses à mes propositions du dernier trimestre.

Il faut que nous nous rencontrions en Janvier.

J'attends vos suggestions....

83 – VAR

Animateur départemental : Docteur Claude PESCE 3 Allée des Lavandes 83320 Carqueiranne
Tel : 04 94 57 59 04 ou 06 80 34 82 12 e-mail : claudpe@wanadoo.fr

Le Docteur Jacques Fleury passe le relais. Après avoir pendant plus de onze années assuré le rôle d'animateur du département du Var, notre ami Jacques FLEURY a souhaité être déchargé de cette responsabilité.

Les adhérents varois, auxquels souvent des adhérents voisins se joignaient, ont pu apprécier son talent d'organisateur, en participant aux sorties découvertes du Var qu'il leur a proposées Il a su mêler le côté culturel et amical, sans oublier le choix de la traditionnelle pause déjeuner attendue par les gourmets.

Il a à deux reprises organisé l'Assemblée Générale de l'ASRAL7, chaque fois cela a été une réussite.

C'est son complice le Docteur Claude PESCE qui dorénavant reprend le flambeau.

Merci Jacques pour ton dévouement et ton amitié, nous savons que ton départ n'est que partiel car tu continueras à participer à la vie associative.

Bienvenue et merci à Claude PESCE d'avoir accepté de lui succéder, nul doute qu'il réussira à donner envie aux nouveaux de se joindre aux anciens pour continuer à faire vivre l'ASRAL7 83.

A chacun d'eux nous souhaitons sincèrement une très bonne Année 2011

Odette MANCY.

TOUS NOS VŒUX pour 2011

L'année 2010 se termine dans la morosité. Quand sera t'il de l'an neuf à venir ?

Le pouvoir d'achat diminue, les étudiants et les travailleurs se posent le problème de leur future retraite, dans combien d'années ? Qui l'a financera ?

Notre association de retraités, toujours combative, continuera de défendre nos droits plus que jamais.

Lundi 24 janvier 2011 à 16h30 " Galette des Rois " offerte par l'association ASRAL7 83

Rendez-vous dans les bureaux de la Société Mutualiste des Médecins du Var (1^{er} étage)
70 bd de Strasbourg à Toulon (parking Peiresc).
Pour une meilleure organisation, une inscription préalable est souhaitée.

Sortie du 19 mai 2011 : Figanières

La sortie sera consacrée à la visite d'un village du moyen Var Figanières.

Rendez vous à 10h au parking de la poste (prévoir 1h30 de trajet depuis Toulon)

Pour une visite guidée du village médiéval.

Déjeuner à 12h30 : au restaurant " Le Moulin de mon Grand Père ".

L'après-midi : poursuite de la visite du village et découverte d'une collection privée d'objets anciens.

Inscription au plus tard le 05 mai 2011. Participation aux frais 30 €

84 – VAUCLUSE

Animateur départemental : Docteur Edgard SEROPIAN Tél : 04 90 06 12 65 et portable 06 07 86 46 13
Adresse : 864, avenue des vergers 84300 – CAVAILLON
E-mail : edgard.seropian@orange.fr

- **Jeudi 13 Janvier**: Propositions des activités de l'année 2011.
La réunion sera suivie de la traditionnelle " **Galette des Rois** " offerte par l'Association ASRAL 7-Vaucluse.
- **Jeudi 17 Février**: Conférence de Mme Maïté LAURENT
" **Le peintre Auguste CHABOT** "
- **Jeudi 17 Mars**: Conférence de M. Claude BRANCHE
" **La face cachée de Voltaire** "
- **Jeudi 13 Avril**: Conférence de M. François-René CRISTIANI-FASSIN
" **Jean MOULIN** "

Toutes ces conférences se tiendront à 15h00 à L' Hôtel Bristol

44 cours Jean Jaurès 84000 Avignon Tel: 04 90 16 48 48

Elles seront suivies d'une collation.

Les inscriptions se feront de préférence avant le Lundi précédent chaque réunion

auprès du Dr Danielle SEROPIAN 864 Av des Vergers 84300-Cavaillon.

Tel 04 90 06 12 65 et 06 07 86 46 13.

Prière d'envoyer un chèque de 10 Euro à l'ordre de AS RAL 7 (sauf pour la réunion du 13 Janvier).

Nous vous espérons nombreux

97 - ILE DE LA REUNION

Animateur départemental : Docteur Daniel VITRY Tél : 02 62 39 30 01 mail : vitryda@wanadoo.fr
Adresse : 22 Impasse des Longanis - 97421 La Rivière Saint Louis

Je vous communique les activités prévues pour le 1^{er} trimestre 2011 en fonction des conditions météo: Nous entrons dans la saison des cyclones tropicaux jusqu'en Mars 2011.

- **Janvier 2011**:
-Visite d'un élevage d'escargot à la plaine des cafres avec dégustations.
- **Février 2011**:
-Visite de la vanilleraie et du domaine Grand Hazier à Sainte Suzanne.
- **Mars 2011**:
-Visite d'une petite unité de fabrication de "bonbons miel et de cravates" spécifiques de la Rivière Saint-Louis.

En novembre 2011, un professeur de l'Université de la Réunion nous a fait une conférence sur **la Chine d'hier, d'aujourd'hui et de demain**, d'une richesse étourdissante par l'ascension continue de ce pays dans tous les domaines, sans la menace du péril jaune.

NECROLOGIE

Pour éviter la diffusion d'informations erronées, dorénavant ne paraîtront les annonces de décès, qu'à la demande des familles ou des proches qui voudront bien nous en informer.

06

13 Madame DUMON Marie-Georgette (14/08/2010) Clos d'Albizzi 3 avenue des Albizzi 03 260-Cassis

83: Dr PETELOT Paul 561 chemin de la calade Mas de la Chaînerai 83000 Toulon

Dr PUY Claude 76 Av Henriot 83000 Toulon (décédé en 07/2009)

Dr ZERBIT Pierre Toulon (5/05 /2010)

84

Nous prions toutes les familles touchées par la disparition de nos amis, souvent actifs dans notre Association, d'être assurées de notre compassion et d'accepter nos sincères condoléances

Nouvelles de la CARMF

ALLOCATIONS 2011 (21 NOVEMBRE 2010)

Le **Conseil d'Administration de la CARMF** du 20 novembre 2010 a voté son budget 2011.

Il a fixé la valeur du point du **Régime Complémentaire à 75 €** pour les Médecins retraités et à **45 €** pour les Conjointes survivants, en **augmentation de 1,2 %**, répondant ainsi à la proposition des Administrateurs de nos Collèges d'Allocataires et Prestataires, la Direction ne prévoyant qu'une augmentation de 0,5 %.

Le CA a pris note que la CNAVPL comptait sur une augmentation de la valeur du point du **Régime de Base de 1,6 %** au 1er avril 2011.

La valeur du point ASV ne devrait pas bouger en l'absence des décrets d'application de la LFSS 2006.

Le montant des allocations globales 2011 devraient donc progresser en moyenne de 0,8 % (pour une inflation prévue aux alentours de 1,4 %)...

Dr Claude Poulain

MENSUALISATION DU PAIEMENT DES PENSIONS

A la suite de la demande de la CARMF, le 8 octobre 2007, d'une mesure fiscale en faveur des allocataires en cas de mensualisation des retraites, la Direction Générale des Impôts a répondu que les mesures accordées aux retraités salariés ont revêtu un caractère exceptionnel et n'ont pas vocation à s'appliquer à la mensualisation d'autres régimes de retraite.

Elle propose alors le système du quotient sur la base d'un diviseur/multiplicateur égal à 2.

Ce système permet en principe d'atténuer la progressivité de l'impôt sur le revenu, mais les simulations effectuées montrent que, tant pour les médecins que pour les conjoints survivants, l'avantage de cette méthode est très faible voire négatif dans certains cas.

De ce fait, le Conseil d'Administration, en sa séance du 19 avril 2008, a décidé de ne pas poursuivre l'étude de la mensualisation des allocations, sauf demande ultérieure des Délégués du collège des retraités et des conjoints survivants.

Ces demandes étant de plus en plus nombreuses, les membres du Bureau, à la séance du 17 septembre 2010, ont envisagé lors de l'examen des vœux des Délégués des retraités et des conjoints survivants une autre possibilité qui serait de préparer le passage à la mensualisation sur trois ans, en versant en décembre de chaque année un mois d'allocation supplémentaire, le solde du trimestre étant versé au début de l'année suivante. Les intéressés seraient sur cette période imposés sur treize mois de prestations, ce qui limiterait le problème fiscal.

Cet étalement pourrait débuter fin 2011, afin d'arriver à une mensualisation effective le 1er janvier 2014.

La mise en place de cette mesure pourrait fait l'objet d'une consultation des allocataires concernés lors de l'envoi de la lettre qui leur est adressée en janvier. Elle nécessiterait par ailleurs une modification de l'article 62 des statuts du régime Complémentaire Vieillesse

Nouvelles de la FARA

Un feuilleton !..

De Claude Poulain, président de la Fara

La CARMF vient de vivre quelques jours cruciaux pour le maintien de ce qui lui reste d'autonomie : le 25 octobre 2010, elle apprenait que 2 amendements à la LFSS 2011 étaient déposés par plusieurs parlementaires de la Majorité et de l'Opposition et proposant la création d'**un Comité de pilotage quadripartite** (Pouvoirs publics, Caisses de Sécurité sociale, Syndicats médicaux et CARMF) pour les 3 régimes gérés par la Caisse des Médecins.

Le Président Maudrux a immédiatement réagi : après avoir informé le Bureau, puis les membres du Conseil d'Administration, de cette menace grave sur le fonctionnement de la Caisse, il a eu de multiples contacts avec le Président de l'Assemblée nationale et les Parlementaires responsables de l'amendement principal, le second ayant été déclaré non recevable. Il a fait valoir que si un tel comité de pilotage était envisageable pour l'ASV - qui attend toujours les décrets d'application de la LFSS 2006 - il ne pouvait l'être pour le Régime de Base, déjà très encadré, et surtout pour le Régime Complémentaire qui bénéficie d'une bonne gestion par la Caisse elle-même.

Le Président qui, entre temps, avait reçu le soutien de tous les Administrateurs et, en particulier, de ceux des 3 Collèges d'Allocataires et de Prestataires, a pu annoncer très rapidement que l'amendement 181 serait retiré.

Lors de la séance publique de l'Assemblée nationale du 29 octobre 2010, Mme Nora Berra, secrétaire d'État chargée des aînés au Ministère du Travail d'Eric Woerth, déclarait : *"En effet, il ne nous semble pas opportun de créer une nouvelle instance qui dupliquerait les conseils d'administration des caisses de retraite, en particulier la CARMF pour les médecins. Toutefois, je comprends le souci des auteurs de ces amendements de disposer d'une information sur la situation du régime ASV des professions libérales médicales et paramédicales. À ce titre, le Gouvernement s'engage à apporter tous les éléments de réponse utiles, sous quelque forme que ce soit, un rapport ou une réunion de travail"*.

Sont-ce les prémisses de la "concertation" toujours annoncée et toujours repoussée pour le paramétrage de la LFSS 2006 applicable aux Médecins ?

Nous le saurons, probablement, dans les mois qui viennent...

LES DEUX AMENDEMENTS EN QUESTION

L'amendement n° 181 à la LFSS 2011 déposé par M Door au nom de la Commission des Affaires sociales **a été retiré** après les multiples interventions de Gérard Maudrux auprès du Président de l'Assemblée nationale et des instigateurs de cet amendement.

L'amendement n° 523 déposé par plusieurs députés de l'Opposition a, par ailleurs, été déclaré **non recevable**.

La CARMF garde donc, après une chaude alerte, sa relative autonomie

ON RECOMMENCE AU SENAT

La CARMF vient d'être informée, alors que l'on croyait le problème réglé, que 2 amendements demandant la création d'un Comité de pilotage quadripartite ont été déposés **au Sénat**. Bien qu'ils aient peu de chances d'aboutir, la CARMF nous suggère d'intervenir auprès des Sénateurs de nos régions. C'est ce que je viens de faire, en Normandie et singulièrement dans mon département. Les autres régions peuvent faire de même, de préférence par mail : les amendements devraient venir en discussion, samedi (communiqué du Dr Claude Poulain)

Ci-joint le texte des amendements et la lettre de l'Amvano

1 / Amendement présenté par Mme Payei, sénateur

Actuellement le système de retraite des médecins est géré distinctement par trois systèmes de retraite. Une coordination est indispensable entre ces trois régimes pour assurer aux médecins une retraite pérenne et satisfaisante. Un pilotage global des trois régimes est indispensable pour garantir plus de cohérence.

2 / Lettre de l'Amvano - de Claude Poulain à Monsieur le Sénateur,

« J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les amendements 41 et 361 qui demandent l'insertion d'un article additionnel au projet de LFSS 2011 et qui proposent la création d'un Comité de pilotage quadripartite des 3 régimes de retraite gérés par la Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France ».

Si un tel comité peut se justifier pour le régime ASV réformé par la LFSS 2006 mais dont les décrets d'application ne sont toujours pas parus, il n'en est pas de même pour le régime de Base géré par la CNAVPL et surtout pour le régime Complémentaire qui relève de la responsabilité de la CARMF.

Celle-ci est gérée, sous la tutelle des Pouvoirs Publics, par un Conseil d'Administration élu par les affiliés, cotisants et allocataires

POUR LE MOMENT, « FIN HEUREUSE »

Les 2 amendements déposés devant le Sénat sont venus en discussion, le 5 novembre ont été retirés par leurs auteurs.

« Restons cependant vigilants car l'ASV devrait revenir sur le devant de la scène en début d'année prochaine... » dixit Claude Poulain.

ESPACE CULTUREL

Pour ceux qui aiment lire : une suggestion par le Dr Mireille Maudhuit

Pourquoi ne lirions nous pas un dictionnaire ?.. mais pas un de ces ouvrages utilitaires et parfois rébarbatifs, non, pour notre plaisir, choisissons-le amoureux.

Son auteur, Peter Mayle, lassé de sa vie de publicitaire à Londres comme à New-York, a trouvé en France, comme écrivain, une terre de bonheur. Le fil conducteur de ce « A jusqu'à Z », est plein de fantaisie dans le choix des mots. C'est, écrit l'auteur, un puzzle autobiographique de ce qui l'a intéressé, diverti, émerveillé. C'est un pot-pourri de sujets touchant tant à la gastronomie, qu'au mistral ou qu'aux gens inconnus ou célèbres. Avec lui, nous faisons, entre deux sourires, d'heureuses et précises découvertes, mais, surtout, et nous sommes alors intéressés au premier chef, cet « étranger » s'observe et nous observe. Son regard est plein d'humour anglais bien sûr, ironique, jamais méchant, juste mais jamais caricatural, parfois admiratif, souvent indulgent et sensible, car il aime bien ces indigènes que nous sommes, nous les Asraliens 7.

Oh !.. j'ai oublié de vous dire que cet ouvrage s'intitule « *Dictionnaire amoureux de la Provence* ».

Pour ceux qui sont branchés sur Internet : ICM – INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE

www.icm-institute.org/

Le plus grand centre mondial de recherche entièrement dédié aux maladies et aux traumatismes neurologiques. Orientation vers : maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, tumeurs du cerveau, épilepsie, sclérose en plaques, dépression et paralysies par lésion de la moelle épinière (paraplégie et tétraplégie traumatiques). Implanté au cœur même de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière, à Paris, ce centre réunit en un seul et même lieu, des moyens humains et technologiques considérables ; 600 chercheurs, ingénieurs et techniciens et une quarantaine d'équipes de recherche...

Responsable de la publication :

Docteur Bernard MAUDHUIT

« Villa Paradou » 176 Boulevard du Mont Boron 06300-NICE

Tél et fax : 04 93 26 21 56

E-mail : bernard.maudhuit@orange.fr

Site Internet : www.asral7.com

Imprimé et routé par le « Centre Provençal pour la mucoviscidose ».



Association Loi 1901
N° 0133023420
www.asral7.com

1^{er} AVRIL 2011
N° 91

BULLETIN DE LIAISON

de l'Association des Retraités Allocataires de la CARMF

de la 7^{ème} région (PACA – Corse – Ile de la Réunion

Trésorier Régional

Dr Bruno LAPLANE
309 Corniche Kennedy
13 007 – MARSEILLE
04 91 52 25 46

Présidente Régionale

Mme Odette MANCY
Les Terres du Château (25)
51-55 rue J. Arnould
Eoures
13 011 – MARSEILLE
04 91 43 38 65

Secrétaire Régionale

Mme Renée BRISSY
364 Bld Amiral Grasse
83 200 – TOULON
04 94 92 22 08

Chers Amis,

La Cour Européenne des Droits de l'Homme vient de rendre une décision négative sur notre requête relative à l'ASV. La reconnaissance de sa recevabilité, début 2010, avait donné quelques espoirs qui, malheureusement, viennent d'être déçus.

Bien qu'elle considère que le décret de 1999 ait constitué une ingérence dans le droit de propriété, la Cour a jugé qu'il n'y avait pas eu de privation de propriété puisque le requérant percevait toujours l'ASV...

La CEDH a accepté l'argumentation des Autorités françaises qui affirmaient qu'elles avaient "ménagé un juste équilibre entre la préservation des intérêts patrimoniaux et la garantie de la pérennité du système de retraite".

Cette décision est, évidemment, une grande déception pour la FARA et peut faire s'interroger sur la pertinence de ses actions contentieuses : celles-ci n'ont pourtant pas été inutiles car la nature juridique de l'ASV dont certains doutaient a été consolidée, la pérennité du Régime a été réaffirmée (bien que sans garantie du montant des allocations), une juridiction (TASS en première instance) a reconnu notre argumentation et la CEDH a jugé notre démarche recevable...

Faut-il en rester là ? L'avenir nous le dira. Les décrets d'application de la Réforme de 2006, quand ils paraîtront ne seront pas forcément inattaquables : une baisse de la valeur du point de 50 %, comme le proposerait l'IGAS, serait-elle considérée comme une préservation des intérêts patrimoniaux ?

Bien amicalement,

Claude Poulain

ACTIVITES DEPARTEMENTALES

04 – ALPES de HAUTE PROVENCE

Animateur départemental : Docteur Jean GERIN Tél : 04 92 72 71 63 jeangerin1@hotmail.com

05 - HAUTES ALPES

Animateur départemental : Docteur Jacques LESIRE Tél : 04 92 53 82 05 malcombe@wanadoo.fr
je n'ai rien prévu pour le prochain trimestre

06 - ALPES MARITIMES

Animateur départemental : Docteur Bernard MAUDHUIT Tél : 04 93 26 21 56 bernard.maudhuit@orange.fr

Jeudi 21 Avril : Sortie à Cannes

Visite du Musée de la Castre après déjeuner, vers 15H
Rendez-vous à 12H au Restaurant " Le Palm Square " à Cannes 1, Allées Liberté (sur la Place de la Mairie) .Prix tout compris : 45 Euros
S'inscrire auprès de Mme Paulette Zimmer au 04 93 21 04 92 avant le 10 Avril impérativement.

l'Asral 7 des Alpes-Maritimes organise un voyage du 31 mai au 5 juin

ouvert à tous les membres de l'Asral 7, de Paris à Honfleur, de Giverny à Auvers sur Oise .

« Les Impressionnistes au fil de la Seine, de Paris à Honfleur, de Giverny à Auvers sur Oise ».

s'adresser à Mme Paulette Zimmer au 04 93 21 04 92

BOUCHES DU RHONE

Animateur départemental : Docteur Albert GRONDIN Tél : 06 42 75 57 24 ahgrondin@wanadoo.fr

Lotissement « Plein soleil » 5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos

AVIS IMPORTANT : COVOITURAGE

Pour faciliter l'accès à toutes nos activités aux adhérents ne possédant pas de véhicule, ASRAL7-13 souhaite mettre en place un service de covoiturage.

Pour faciliter la réalisation de ce projet, tous les adhérents souhaitant en bénéficier sont priés de s'inscrire en téléphonant au DR Albert GRONDIN TEL : 0642755724.

De même tous les adhérents possédant un véhicule souhaitant nous apporter leur aide sont aussi priés de s'inscrire en téléphonant au DR Albert GRONDIN TEL : 0642755724

NOUS ATTENDONS VOS APPELS

mardi 12 Avril

La sortie en Avignon **est annulée** faute d'un nombre suffisant de participants

➤ **mardi 3 MAI à 14h30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille, Métro Vieux Port

Monsieur **MORELLO** de la mairie de Marseille nous parlera des « **Parcs et Jardins de Marseille** » et de la nouvelle démarche de la ville.

Suivie d'une collation

Participation : 10 Euros

➤ **mardi 7 juin à 14 h 30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves Marseille Métro Vieux Port

Monsieur **Pierre MICHEL** de l'UARGA viendra de Paris pour nous donner son point de vue de scientifique sur :

« les effets des faibles doses radioactives sur la matière en général et sur les organismes en particulier »

Suivie d'une collation.

Participation : 10 €

➤ **Jeudi 23 juin à 18 h 30**

- Traditionnel repas au Tennis club de Marseille, Boulevard de Tunis

- Le repas sera précédé d'une conférence de Monsieur **Eric MATHIEU** Historien d'art sur le thème : « **Peindre la Provence et peindre en Provence** »

- Prix 35 €

- **Inscription dès à présent accompagnée d'un chèque au nom de « ASRAL 7/13 ». Le règlement devra me parvenir impérativement avant le 10 mai.**

Du 19 au 24 septembre ASRAL 7/13 propose à tous les adhérents un voyage culturel « au pays de Gustave Courbet »

- **Prix 1190 €**

- **Inscription dès à présent auprès de l'animateur, accompagnée d'un chèque de 300 € au nom de « MARA Association » avant le 30 avril**

20 – CORSE

Corse du Sud **Animateur : Docteur Michel FIX Tél : 04 95 21 61 65 E-mail : michel.fix2a@orange.fr**

« La Closerie Saint François » 16 boulevard Pascal Rossini 20000 – AJACCIO

83 – VAR

**Animateur départemental : Docteur Claude PESCE Tél : 04 94 57 59 04 ; E-mail : claud.pesce_wanadoo.fr
La Californie. 3 Allée des Lavandes. 83320 - CARQUEIRANNE.**

La réunion du tirage des Rois du 24/01 s'est passée de façon très conviviale avec une vingtaine de présents dont 4 nouveaux que nous remercions et incitons à continuer de participer.

Rappel :Sortie du 19/05 consacrée à la visite de Figanières dans le Moyen-Var

.Le RDV est prévu à 10H sur le parking de la Poste du village.La participation est de 30€ à régler le jour de la sortie.S'inscrire auprès de l'animateur.

Projet :Sortie pour la journée du 08/09/11 à Cassis avec visite en mini- croisière des calanques.Départ en car depuis Toulon.participation de 64€ par personne.Pré inscription souhaitée le plus tôt possible auprès de l'animateur.Plus de détails dans le prochain bulletin.

84 – VAUCLUSE

Animateur départemental : Docteur Edgard SEROPIAN Tél : 04 90 06 12 65 et portable 06 07 86 46 13
Adresse : 864, avenue des vergers 84300 – CAVAILLON
E-mail : edgard.seropian@orange.fr

Jeudi 14 Avril :Conférence de M. François-René CRISTIANI-FASSIN
"Jean MOULIN"

Jeudi 26 Mai :Conférence du Docteur Jacques GENEVET
"Des Détails en Peinture :Anamorphoses ,Miroirs etc..."

Lundi 20 Juin :Sortie à Simiane-la-Rotonde (04)

Le matin ,promenade botanique avec M.Alain TESSIER
A midi repas à Simiane
L'après- midi visite du château médiéval et présentation de l'Aromathérapie.
Prix 35 Euro environ . Prévoir le covoiturage . S'inscrire au plus tôt .

97 - ILE DE LA REUNION

Animateur départemental : Docteur Daniel VITRY Tél : 02 62 39 30 01 mail : vitryda@wanadoo.fr
Adresse : 22 Impasse des Longanis - 97421 La Rivière Saint Louis

NECROLOGIE

Pour éviter la diffusion d'informations erronées, dorénavant ne paraîtront les annonces de décès, qu'à la demande des familles ou des proches qui voudront bien nous en informer.

Dr RONCAJOLA née SABATIER Lucie décédée le 15 décembre 2010 à Marseille

Dr MASZKALO Raymond décédé à Nice

Dr Petelot Paul 83000 Toulon

Dr Dravet Jean Loup 84000 Avignon

Dr Puy Claude 83000 Toulon (décédé en 07/2009)

Dr Zerbit Pierre Cannes Alpes Maritimes (décédé le 15/05/2010)

Mme Migozzi Odette 84000 Avignon (décédée 15/11/2010)

Dr Robert Henri Décédé le 10/12/2010 à Cavailon

Dr LE COZ Jean décédé le 23/09/2010 à Briançon

Dr Pierre MARRIQ Membre du Conseil d'administration de l'ASRAL7 D C D le 21 mars 2011. 37 rue Max Dormoy 13004 MARSEILLE.**Dr OLIVIER Albert** décédé le 04/02/2011 à Toulon

Nous prions toutes les familles touchées par la disparition de nos amis, souvent actifs dans notre Association, d'être assurées de notre compassion et d'accepter nos sincères condoléances

Nouvelles de la CARMF

ALLOCATIONS 2011 (21 NOVEMBRE 2010)

Le **Conseil d'Administration de la CARMF** du 20 novembre 2010 a voté son budget 2011.

Il a fixé la valeur du point du **Régime Complémentaire à 75 €** pour les Médecins retraités et à **45 €** pour les Conjoints survivants, en **augmentation de 1,2 %**, répondant ainsi à la proposition des Administrateurs de nos Collèges d'Allocataires et Prestataires, la Direction ne prévoyant qu'une augmentation de 0,5 %.

Le CA a pris note que la CNAVPL comptait sur une augmentation de la valeur du point du **Régime de Base de 1,6 %** au 1er avril 2011.

La valeur du point ASV ne devrait pas bouger en l'absence des décrets d'application de la LFSS 2006.

Le montant des allocations globales 2011 devraient donc progresser en moyenne de 0,8 % (pour une inflation prévue aux alentours de 1,4 %)...

Dr Claude Poulain

MENSUALISATION DU PAIEMENT DES PENSIONS

Dans les Informations de la CARMF n° 58 de décembre 2010, nous vous annonçons une prochaine consultation des allocataires sur la mise en place de la mensualisation des retraites.

Une demande ancienne

Lors de la création de la CARMF en 1949, le versement des allocations a été fixé statutairement par trimestre.

À l'époque la retraite du régime général était elle aussi versée par trimestres. Ce n'est qu'en 1987 qu'elle sera mensualisée.

Soucieux de répondre aux attentes de nombreux allocataires qui souhaiteraient percevoir leur retraite mensuellement plutôt que tous les trimestres, le Conseil d'administration de la CARMF recherche depuis des années des solutions pour la mise en place de cette mensualisation.

Un problème fiscal

La retraite CARMF étant versée à terme échu, cela conduirait, lors du passage à la mensualisation, à verser aux actuels allocataires quinze mois de retraite la première année. Ceci aurait des conséquences importantes aussi bien sur le montant des impôts que sur les aides sociales

dont certains bénéficient et qui sont attribuées en fonction du revenu fiscal de référence La CARMF a donc demandé le 8 octobre 2007, la mise en œuvre d'une mesure fiscale en faveur des allocataires à la Direction générale des Impôts, permettant de neutraliser ces conséquences. Celle-ci a répondu que les mesures accordées aux retraités salariés dans des conditions similaires, ont revêtu un caractère exceptionnel et n'ont pas vocation à s'appliquer à la mensualisation d'autres régimes de retraite !

L'administration fiscale a alors proposé une application exceptionnelle du «système du quotient sur la base d'un diviseur/multiplicateur égal à deux», qui permet, en principe, d'atténuer la progressivité de l'impôt sur le revenu.

Mais, les simulations effectuées par la CARMF montrent que, tant pour les médecins que pour les conjoints survivants, l'avantage de cette méthode est très faible, voire négatif dans certains cas.

De ce fait, le Conseil d'administration, en sa séance du 19 avril 2008, a décidé de suspendre l'étude de cette mensualisation.

Le passage à la mensualisation en Irois ans

Les demandes dans ce sens étant de plus en plus nombreuses, les membres du bureau, réunis le 17 septembre 2010, ont envisagé lors de l'examen des vœux des délégués des retraités et des conjoints survivants, une autre possibilité qui serait de préparer le passage à la mensualisation sur trois ans, en versant en décembre de chaque année un mois d'allocation supplémentaire, le solde du trimestre étant versé au début de l'année suivante.

Après mûre réflexion, cette mise en place sur trois ans apparaît la meilleure solution dans l'état actuel de la réglementation.

Les intéressés seraient, sur cette période, imposés sur treize mois de prestations, ce qui limiterait le problème fiscal.

Cet étalement pourrait débuter fin 2011, afin d'arriver à une mensualisation effective le 1^{er} janvier 2014.

Fin 2011,

le quatrième trimestre 2011 serait versé en *deux* fois : un tiers vous serait versé en décembre (ce qui porterait à treize mois les retraites versées pour 2011). Les *deux* tiers restants vous seraient versés début janvier 2012

Fin 2012,

le paiement du quatrième trimestre 2012 serait également divisé en *deux* versements :

-deux tiers seraient versés cette fois, en décembre (ce qui porterait également à treize mois les retraites versées pour 2012),

- un tiers serait versé début janvier 2013.

Fin 2013

le paiement du quatrième trimestre 2013 serait versé intégralement en décembre 2013 (ce qui porterait, là encore, à treize mois les retraites versées pour 2013).

Au 1^{er} janvier 2014, la mensualisation serait effective.

Des avantages...

La mise en place de la mensualisation serait relativement rapide.

L'incidence fiscale serait atténuée avec seulement un douzième de revenus supplémentaire pendant trois ans.

... mais aussi des inconvénients

Certains allocataires pourraient voir leurs aides sociales se réduire ou disparaître du fait d'une légère augmentation du revenu fiscal et d'un éventuel dépassement de plafond de revenus lorsqu'ils sont proches des limites de ressources. Pour ces situations particulières, un recours au fonds d'action sociale pourrait être envisagé pour compenser, au cas par cas, des pertes d'aides et de prestations éventuelles.

La consultation

Voilà pourquoi le Conseil d'administration de la CARMF vous demande donc de vous prononcer sur les modalités de passage à la mensualisation évoquée depuis plusieurs années par vos administrateurs. Lors de la publication des résultats de cette consultation, la CARMF modifiera (ou non) ses statuts pour permettre l'application de cette mesure. **Votre réponse devra être postée avant le 6 mai 2011. Le décompte des coupons-réponses sera effectué en public dans les locaux de la CARMF (46 rue Saint Ferdinand, 75017 Paris) le 27 mai prochain.**

ESPACE CULTUREL

Lors d'une sortie à Carcés (village natal du Dr Chaix) nous avons eu le plaisir d'être guidé par un "Personnage extraordinaire", Monsieur Claude COSTE, historien conteur érudit, poète compositeur amoureux de son village et de la Provence en général. Pour lui rendre hommage, voici un de ses poèmes que nous avons souhaité partager avec vous.

PROVENCE

*Provence de la mer et des îles riantes,
Provence des grands pins balancés par le vent
Quand rage le mistral ou souffle le levant,
Provence de l'été et des plages grouillantes*

*Provence des coteaux où l'olivier mûrit
Pour que de nos moulins s'épanche l'huile blonde,
Provence du vignoble où la grappe féconde
Se gorge de soleil et de sucre s'emplit,*

*Provence des plateaux où fleurit la lavande,
Où l'abeille butine et prépare son miel,
Où les chardons en fleurs sont bleus comme le ciel
Et où l'amandier, se sublime l'amande ;*

*Provence du berger, lucide scrutateur,
Qui lorsque son troupeau s'endort sous les étoiles,
Va chercher dans le ciel, lumineux et sans voiles,
Le secret des destins et les lois du bonheur,*

*Provence de Mistral, de Daudet, Paul Arène,
De Giono, Jean Aicard, Pagnol, Henri Bosco,
Dont les œuvres ne sont que l'émouvant écho
Qu'a fait naître en leur cœur la terre souveraine,*

*Provence des anciens, Provence de toujours,
Fidèle aux traditions mais qui sait être folle
Quand flûte et tambourins mènent la farandole
Qui serpente joyeuse à travers nos vieux bourgs,*

*Cette Provence –là, c'est celle qui enchante
Tous ceux qui ont gardé du passé les vertus,
Ont l'amour du terroir, des traditions, des us,
Et ne rougissent pas d'avoir l'accent qui "chante*

Responsable de la publication :

Docteur Bernard MAUDHUIT

« Villa Paradou » 176 Boulevard du Mont Boron 06300-NICE

Tél et fax : 04 93 26 21 56

E-mail : bernard.maudhuit@orange.fr

Site Internet : www.asral7.com

Imprimé et routé par le « Centre Provençal pour la mucoviscidose ».



Association Loi 1901
N°0133023420

www.asral7.com

BULLETIN DE LIAISON

De l'Association des Retraités Allocataires

De la CARMF

de la 7^{ème} région (PACA – Corse – Ile de la Réunion)

Trésorier Régional

Dr Bruno LAPLANE
309 Corniche Kennedy
13 007 – MARSEILLE
04 91 52 25 46

Présidente Régionale

Mme Odette MANCY
Les Terres du Château (25)
51-55 rue J. Arnould
Eoures
13 011 – MARSEILLE
04 91 43 38 65

Secrétaire Régionale

Mme Renée BRISSY
364 Bld Amiral Grasse
83 200 – TOULON
04 94 92 22 08

1^{er} JUILLET 2011
N°92

**CE BULLETIN EST DEDIE A LA MEMOIRE DE NOTRE REGRETTE AMI
LE DOCTEUR BERNARD MAUDHUIT**

Chers amis,

Vous m'avez confié la réalisation et la publication du Bulletin de notre Association.

En remplacement de notre regretté ami le Dr. Bernard MAUDHUIT, qui depuis de nombreuses années, en a assuré la réalisation et la publication.

Je vous remercie de votre confiance, et je vais m'efforcer avec vos encouragements, d'assurer la continuité de la réalisation et de la publication du bulletin de notre association, dont voici le Numéro de Juillet 2011.

D'autre part la nouvelle version internet du site ASRAL7 est fonctionnelle et peut être consultée sur internet à l'adresse suivante :

[http:// asral7.com](http://asral7.com)

Bien amicalement

Docteur Hubert AOUIZERATE

ACTIVITES DEPARTEMENTALES

04 – ALPES de HAUTE PROVENCE

Animateur départemental : Docteur **Jean GERIN** Tél : 04 92 72 71 63 jeangerin1@hotmail.com

Pas de programme communiqué pour ce trimestre

05 - HAUTES ALPES

Animateur départemental : Docteur **Jacques LESIRE** Tél : 04 92 53 82 05 malcombe@wanadoo.fr

Projet d'un voyage **Dans le Berry, Sur les traces de George Sand et de Chopin**

Découverte du pays de l'illustre George Sand en passant par le virtuose Chopin dans ce Berry qui a inspiré de nombreuses vocations artistiques, tout comme ses légendes envoûtantes empreintes de sortilèges

Prix de base 740 € base 30 personnes

La date la plus adaptée reste à fixer

Pour informations complémentaires me contacter.

. Bien amicalement.

Dr Jacques Le Sire

06 - ALPES MARITIMES

Animateur départemental : Docteur : **Michel PAINAUD** Tel : Tel 04 92 04 23 74 michel.pinaud@wanadoo.fr

Le Front de Mer. 5 bd Franck Pilatte – 06300 NICE

Vendredi 23 Septembre 2011 : Déjeuner de rentrée à 12h

Restaurant « LE LIGURE », 15 rue Biscarra NICE

(La rue entre Monoprix et Nice-Etoile Parking Nice Etoile)

En présence du Dr SCHWEITZER, Président du Conseil de l'Ordre des Médecins des A-M, qui nous fera part des modes de consultations en ville, et des récentes évolutions médicales à l'aube de cette rentrée 2011.

A cette occasion, nous vous demandons de présenter vos candidatures pour le nouveau bureau de l'ASRAL7 des A-M, que nous espérons nombreuses.

Nous insistons sur ce déjeuner particulièrement important pour fortifier notre association, et vous demandons de nous faire part de vos attentes, n'hésitez pas à venir avec vos amis.

S'inscrire auprès de Mme ZIMMER au 04 93 21 04 92 avant le 10 Septembre.
Prix tout compris : 40 euros

BOUCHES DU RHONE

Animateur départemental : Docteur Albert GRONDIN Tél : 06 42 75 57 24 ahgrondin@wanadoo.fr
Lotissement « Plein soleil » 5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos

➤ **Pas d'activité en juillet et en août**

➤ **Du 19 au 24 septembre séjour en Franche-Comté « au pays de Gustave Courbet »**

Ce séjour est organisé par l'association MARA

Il est toujours possible de se faire inscrire auprès de l'animateur, en adressant un chèque, d'un montant de 300 € à l'ordre de MARA association.

➤ **le mardi 11 octobre, un conférencier de l'association Henri TOMASI**

nous parlera d'un prestigieux compositeur et chef d'orchestre d'origine marseillaise.

➤ **Covoiturage**

L'idée du covoiturage est en panne ; une seule personne s'est faite inscrire pour être covoiturée. Personne ne s'est proposée pour l'assurer

20 – CORSE

Corse du Sud Animateur : Docteur Michel FIX Tél : 04 95 21 61 65 E-mail : michel.fix2a@orange.fr
« La Closerie Saint François » 16 boulevard Pascal Rossini 20000 – AJACCIO

Veillez excuser mon silence du trimestre précédent

Mon texte n'a pu être enregistré à cause du décès du docteur Maudhuit, responsable du bulletin

Je vous propose de nous rencontrer le jeudi 22 Septembre

à 16 H 00 au Grand café Napoléon 10 Cours Napoléon

à Ajaccio téléphone 04 95 21 42 54

Je vous convoquerai courant Octobre pour une réunion avec

Un responsable de la CARMF pour qu'il nous éclaire sur les dernières décisions

Bonne détente en famille et bien amicalement.

83 – VAR

Animateur départemental : Dr. Claude Pesce Tél. 04 94 57 59 04 ou 06 80 34 82 12 courriel : claud.pesce@wanadoo.fr

La sortie du 19/05 à Figanières

: Les 17 participants ont été accueillis par Alain dans l'ancien moulin à huile familial. Il nous en fait l'historique et expliqué les différentes étapes de la fabrication de l'huile d'olives. C'est dans cet ancien moulin transformé en restaurant que nous avons déjeuné. Auparavant Alain nous a fait visiter le village dans sa partie médiévale et conter son histoire. Après le repas nous avons visité un musée d'objets anciens. On a terminé par la visite de la chapelle romane N-D des Oliviers.

Sortie du 08/09/2011 : Les Calanques de Cassis

Départ à 8h 30 en car depuis Hyères avec arrêts à Toulon

A 11h : mini croisière pour découvrir les 3 calanques

A 12h : déjeuner dans un restaurant sur le port. Après le déjeuner : découverte du village de Cassis et de la presqu'île en petit train touristique. Retour par la route des crêtes avec arrêts photos.

Participation de 64€ par personne .Inscription le plus tôt possible (au plus tard le 15/08) auprès de l'animateur.

84 – VAUCLUSE

Animateur départemental : Docteur Edgard SEROPIAN Tél : 04 90 06 12 65 et portable 06 07 86 46 13

Adresse : 864, avenue des vergers 84300 – CAVAILLON

E-mail : edgard.seropian@orange.fr

Pas d'Activités au cours du 3ème trimestre.

Le Jeudi 13 Octobre : Sortie à Pernes Les Fontaines.

S'inscrire auprès du Dr. Danielle SEROPIAN 864 Av. des Vergers 84300 Cavailon. Tel. 04 90 06 12 65 et 06 07 86 46 13, (Tôt pour faciliter l'organisation) Merci.

Edgard Séropian

97 - ILE DE LA REUNION

Animateur départemental : Docteur Daniel VITRY Tél : 02 62 39 30 01 mail : vitryda@wanadoo.fr

Adresse : 22 Impasse des Longanis - 97421 La Rivière Saint Louis

Pas de programme communiqué pour ce trimestre

NECROLOGIE

Pour éviter la diffusion d'informations erronées, dorénavant ne paraîtront les annonces de décès, qu'à la demande Des familles ou des proches qui voudront bien nous en informer.

Dr Claude ANNONIER le 02/05/2011 Hyères

Nous prions toutes les familles touchées par la disparition de nos amis, souvent actifs dans notre Association, d'être assurées de notre compassion et d'accepter nos sincères condoléances

Nouvelles de la CARMF

LA CARMF DIT « NON » À LA RETRAITE DES MÉDECINS À 67 ANS

Le Conseil d'administration de la CARMF dans sa séance du 22 janvier 2011 s'est penché sur les Conséquences de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites.

Pour le régime de base, la liquidation à taux plein à partir de 62 ans (avec le nombre de trimestres D'activité requis), et sans abattement à partir de 67 ans, est inscrite dans la loi.

Pour les régimes complémentaire et ASV, le Conseil d'administration a décidé à contrecœur de porter l'âge minimum de liquidation à 62 ans, en raison d'interactions entre le régime de base, le régime invalidité, le cumul emploi retraite,...

En ce qui concerne la retraite à taux plein, il reste fermement attaché à l'âge de 65 ans.

La CARMF pilote son régime complémentaire depuis l'origine avec un taux plein à 65 ans. Ce régime n'a pas de problème sur le long terme, et l'alignement sur le régime général, dont les paramètres sont différents, serait inutile et injuste compte tenu des efforts déjà faits par les affiliés.

Dans un système par points, le problème de l'âge de départ ne se pose pas dans les mêmes conditions. De plus la surcharge de travail au cours de la vie active, avec 55 heures hebdomadaires, sans heures supplémentaires, RTT ou repos compensateur, fait de la médecine la profession la plus sollicitée du pays. Cette pénibilité, sans aucune compensation pendant la vie active, mérite que l'on Soit ferme sur l'âge de départ en retraite, surtout à l'heure où certains, bénéficiant des 35 heures et Des avantages précédemment cités, partent encore à 50 ou 55 ans.

Dans ces conditions, le Conseil d'administration s'opposera à toute pression pour porter l'âge de Départ à taux plein dans le régime complémentaire à 67 ans, et s'appuiera sur la profession qu'il Consultera. Il a voté dans le même sens pour l'ASV, dont la future réforme ne devra pas toucher aux 65 ans, compte tenu des conditions d'exercice imposées par la pénurie dûment organisée et les Compensations refusées.

Résultats de la consultation de la CARMF sur la proposition de mensualisation des allocations

La consultation lancée en début d'année par la CARMF dans sa Lettre aux Allocataires aboutit au rejet de la proposition de mensualisation, très probablement en raison de ses incidences fiscales.

Sur 16.190 réponses (sur plus de 50.000 questionnaires envoyés), on note :

- 15.414 suffrages exprimés
- 102 blancs ou nuls
- 674 sans opinion
- 9.975 NON (64,7 % des suffrages exprimés)
- 5.439 OUI (35,3 % des suffrages exprimés)

Le Conseil d'Administration de la CARMF ne sera donc pas saisi d'une modification des statuts pour les retraites liquidées.
Claude Poulain, 30 mai 2011

NOUVELLES DE LA FARA

LE FEUILLETON ASV CONTINUE

FARA Actualités mai 2011 (5 mai 2011)

Alors que la CARMF pensait que le dossier de l'ASV ne serait pas ouvert avant l'année prochaine, il semble maintenant que les Pouvoirs Publics veuillent le régler rapidement.

Après qu'ils aient été reçus ainsi que la FARA par la CARMF le 24 mars 2011, les Syndicats faisaient savoir à leurs interlocuteurs qu'ils faisaient tous de la réforme de l'ASV une priorité, voire un préalable aux discussions conventionnelles sur le point de s'engager.

Enfin, une rencontre avait lieu au siège du Ministère du Travail et de la Santé le 21 avril dernier.

Elle comprenait outre les représentants du Ministère, ceux des cinq Syndicats, de la Sécurité Sociale et de la CARMF, la présence de représentants de la FARA proposée par le Président Maudrux n'ayant pas été jugée "souhaitable".

Ce refus de notre présence est peut-être à rapprocher des difficultés survenues dans les négociations conventionnelles au sujet de la présence des jeunes médecins...

Une lettre a été adressée par le président de la FARA à Xavier Bertrand lui rappelant les engagements pris en 2009 sur la présence promise de notre Fédération à la future "concertation". Malgré l'appui de Denis Jacquat, nous n'avons pas reçu, à ce jour, de réponse.

D'après ce que nous avons pu apprendre, le maintien du Régime serait confirmé, mais il serait considérablement modifié, sur le modèle de celui des 3 autres professions de santé. Il reprendrait les propositions de l'IGAS en les aggravant pour les retraites liquidées depuis 2006 et peut-être même celles liquidées antérieurement : une baisse rapide de la valeur du point à 14,75 € voire 14 € en 2015 aurait été évoquée, mesure totalement inacceptable pour la FARA.

Une lettre concernant ce dernier point a été envoyée aux Syndicats, à la CARMF et au Ministère.

La prochaine rencontre, probablement entre les mêmes participants, est prévue pour le 19 mai prochain.

Claude Poulain

ASV Propositions FARA (11 mai 2011)

La réforme de l'ASV, contrepartie des contraintes tarifaires de la convention, ce qui relativise la notion de rendement excessif, n'échappera pas, pour les médecins, à :

- une augmentation des cotisations
- une diminution des allocations
- une augmentation de la durée de cotisation,

Il nous paraît essentiel de demander une participation financière de l'Etat (comme pour l'Riantec) en raison de ses responsabilités dans les difficultés à venir du système qui sont liées aux cotisations non appelées à hauteur des besoins, au numérisation mal gérée, au retard au paramétrage de 5 ans de la réforme 2006, au maintien du secteur II dans le système, aux effets pervers du cumul Retraite/Activité libérale

Les mesures sont à prendre dans le cadre d'un effort équitablement partagé entre tous les intéressés en tenant compte de la baisse de valeur du point de 25 % imposée depuis 1999 et de la déclaration du Ministre en faveur du maintien d'un régime qui "assure 39 % de la retraite"...

Les dernières propositions du Ministère envisageant une baisse à court terme de la valeur du point à 14.75 € voire 14 € ne sont pas acceptables tant pour les retraites liquidées avant 2006 que celles liquidées entre 2006 et 2011.

Le maintien du régime ayant été confirmé par les Pouvoirs Publics dans la LFSS 2006 et lors de la dernière rencontre quadripartite, la FARA propose :

- une augmentation progressive des cotisations qui pourraient être gérées, pour éviter une augmentation ultérieure plus importante, selon le principe de la répartition provisionnée, cette augmentation des cotisations étant répercutée sur le niveau des honoraires.
- une poursuite limitée dans le temps et dans son importance de la baisse du pouvoir d'achat des points acquis avant la réforme, que les points soient ou non liquidés, sous forme de la poursuite du gel pendant 5ans au maximum. La diminution de la valeur réelle du point bloqué depuis 1999 ne devrait pas dépasser au total 30 % et non atteindre 50 % comme envisagé par l'IGAS.
- une participation de l'Etat, soit directement, soit par le biais des Caisses d'Assurance Maladie (augmentation du pourcentage de financement ?).
- des aménagements pour les Médecins secteur II : cotisations et allocations réduites des 2/3, voire fermeture spécifique selon des modalités à définir...
- la création de 4 Classes d'exonération facultatives pour les petits revenus, en l'absence d'une véritable proportionnalisation.
- la modification des conditions du cumul Retraite/Activité libérale qui pourrait n'être déplafonné qu'à partir de 67 ans.
- une surcote des points acquis en cas de retraite prise après 67 ans.
- l'acceptation d'un comité de pilotage pour un suivi rapproché, pour ce seul régime.
- l'étude d'une compensation partielle par une augmentation du RC restant du ressort de la CARMF.

Dr Claude Poulain

Lettre de Claude Poulain à M.G France (25 mai 2011)

Au Docteur Claude LEICHER

Carteret, le 25 mai 2011

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous faire part de quelques éléments importants aux yeux des 8.000 membres de notre Fédération d'allocataires de la CARMF au sujet de l'ASV dont les Pouvoirs Publics sont hautement responsables des difficultés actuelles.

Concernant la notion du rendement, qualifié en son temps par la Cour des Comptes "d'exorbitant", la FARA considère qu'elle doit être relativisée : en effet, le rendement de ce régime particulier qui n'est pas qu'un simple régime de retraite mais, au départ, un "Avantage Social Vieillesse" lié à la Convention nous semble devoir prendre en compte non seulement les cotisations versées mais aussi la minoration des honoraires tout au long de notre exercice professionnel. Cela a comme conséquence une dette des Caisses de Sécurité Sociale à notre égard censée être récupérée à la Retraite sous forme d'honoraires différés.

C'est pourquoi nous considérons que le rendement strictement mathématique de ce Régime ne doit pas justifier une baisse excessive de la valeur des points qu'ils aient été ou non liquidés à ce jour et que la baisse de 25 % de pouvoir d'achat du point

enregistrée depuis 1999 est à prendre en compte. Une baisse supplémentaire de 5 % par gel de la valeur du point nous semblerait supportable. Une baisse en € courants à 14,75 voire 14 € d'ici 2015 nous semble inacceptable.

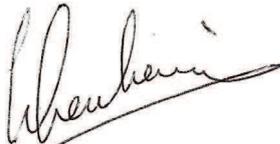
Concernant la nécessité d'un effort équitablement partagé, les retraités en sont parfaitement conscients, mais ils estiment que doit être prise en compte l'évolution, au cours des dernières années, des allocations de nos 3 régimes de retraite, des revenus des Médecins, et du rapport Allocations moyennes/Revenus moyens.

Ce dernier est passé de 44 % en 1998 à 35 % en 2007. En pièces jointes vous trouverez les évolutions du C, de l'inflation et des 3 régimes de 1991 à 2010, celles des revenus, de l'inflation et des retraites globales de 1996 à 2008.

A noter que si la retraite moyenne annuelle est d'environ 30.000 €, les retraites actuellement liquidées se rapprochent de 40.000 € (conséquences du passage du RC à la cotisation proportionnelle et pour l'ASV de l'arrivée à la retraite de confrères ayant exercé toute leur activité depuis 1972, date de départ de l'ASV obligatoire).

La FARA est prête à vos rencontrer si vous le souhaitez. Le Docteur CONVERT, Vice-président de la FARA et, comme moi, Administrateur de la CARMF, pourrions venir à un rendez-vous que vous pourriez nous proposer.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus confraternels.



Docteur Claude POULAIN

ASV Négociations quadripartites 1er juin 2011

La troisième des réunions quadripartites sur l'avenir de l'ASV qui se déroulent parallèlement aux négociations conventionnelles s'est tenue au Ministère de la Santé le mercredi 1er juin 2011.

La CSMF, le SML et le Bloc présentaient un scénario commun avec la CARMF (doublement de la cotisation sur 3 ans, retraite à taux plein à 67 ans en 2018, gel du point pendant 5 à 10 ans, mesures spécifiques pour le Secteur 2).

La FMF maintenait sa demande de fermeture avec maintien des droits.

MG France, s'il acceptait la hausse de la cotisation, remettait en question le passage du taux plein à 67 ans et proposait une baisse immédiate de la valeur du point à 14 € (- 10 %).

Le représentant du Collège des retraités de la CARMF qui participait à cette réunion a contesté cette dernière proposition et a rappelé que les retraités ne pourraient accepter un gel supplémentaire de la valeur du point d'une durée supérieure à 5 ans.

Il a été demandé à la CARMF de faire des simulations tenant compte des différentes options dont celles de MG France et d'une hypothèse de la CSMF de lissage sur 3 ans de la baisse de 10 % du point ASV, baisse partiellement compensée par une augmentation des 2 autres régimes du taux de l'inflation, le point ASV suivant, lui aussi au bout des 3 ans de baisse, une indexation sur l'Indice des Prix...

Les Syndicats ont réaffirmé leur préalable d'un accord sur l'ASV avant la fin des négociations conventionnelles.

La FARA s'est adressée par mails aux Syndicats, au Ministère et à la CARMF pour leur rappeler sa position.

Claude Poulain

« UNE ELECTION PEUT CHASSER L'AUTRE »

L'Élection triennale pour le renouvellement du Conseil d'Administration d'ASRAL7 carmf doit avoir lieu en mars 2012.

Nous faisons appel à tous les adhérents qui souhaiteraient s'impliquer activement dans la vie de notre Association, de réfléchir à leur candidature. Les équipes actuelles sont en place depuis très longtemps et ces dernières années des Administrateurs de grande qualité sont décédés.

Pour qu'ASRAL7 carmf, continue à être cette association représentative, reconnue sur le plan national, elle a besoin de nouveaux animateurs et animatrices, dans tous les départements qui la composent.

Nous comptons sur vous. Nous sommes persuadés que les derniers arrivants auront le désir de participer à sa pérennité.

La Présidente Régionale au nom de tous les membres du Conseil d'Administration vous remercie et salue chacun d'entre vous.

Odette MANCY

ESPACE CULTUREL

Document qui nous a été adressé par notre ami le Dr Jacques Lesire

VOICI UNE LETTRE D'UNE DAME DE 86 ANS QUI A PETE LES PLOMBS AVEC SA BANQUE.

Sa réponse est intellectuellement savoureuse, et vaut le coup d'être connue.

Cher Monsieur,

Je vous écris pour vous remercier d'avoir refusé le chèque qui m'aurait permis de payer le plombier le mois dernier.

Selon mes calculs, trois nanosecondes se sont écoulées entre la présentation du chèque et l'arrivée sur mon compte des fonds nécessaires à son paiement.

Je fais référence, évidemment, au dépôt mensuel automatique de ma pension, une procédure qui, je dois l'admettre, n'a cours que depuis huit ans.

Il me faut d'ailleurs vous féliciter d'avoir saisi cette fugace occasion et débité mon compte des 30 Euros de frais pour le désagrément causé à votre banque.

Ma gratitude est d'autant plus grande que cet incident m'a incité à revoir la gestion de mes finances

J'ai remarqué qu'alors que je répons personnellement à vos appels téléphoniques et vos lettres, je suis en retour confrontée à l'entité impersonnelle, exigeante, programmée, qu'est devenue votre banque.

A partir d'aujourd'hui, je décide de ne négocier qu'avec une personne de chair et d'os.

Les mensualités du prêt hypothécaire ne seront dorénavant plus automatiques mais arriveront à votre banque par chèques adressés personnellement et confidentiellement à un(e) employé(e) de votre banque que je devrai donc sélectionner. Soyez averti que toute autre personne ouvrant un tel pli consiste en une infraction au règlement postal.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de candidature que je demanderai à l'employé(e) désigné(e) de remplir.

Il comporte huit pages, j'en suis désolée, mais pour que j'en sache autant sur cet employé(e) que votre banque en sait sur moi, il n'y a pas d'alternative.

Veillez noter que toutes les pages de son dossier médical doivent être contresignées par un notaire, et que les détails obligatoires sur sa situation financière (revenus, dettes, capitaux, obligations) doivent s'accompagner des documents concernés.

Ensuite, à ma convenance, je fournirai à votre employé(e) un code PIN qu'il/elle devra révéler à chaque rendez-vous. Il est regrettable que ce code ne puisse comporter moins de 28 chiffres mais, encore une fois, j'ai pris exemple sur le nombre de touches que je dois presser pour avoir accès aux services téléphoniques de votre banque.

Comme on dit : l'imitation est une flatterie des plus sincères.

Laissez-moi développer cette procédure :

Lorsque vous me téléphonez, pressez les touches comme suit : Immédiatement après avoir composé le numéro, veuillez presser l'étoile (*) pour sélectionner votre langue. Ensuite le 1 pour prendre rendez-vous avec moi. Le 2 pour toute question concernant un retard de paiement. Le 3 pour transférer l'appel au salon au cas où j'y serais. Le 4 pour transférer l'appel à la chambre à coucher au cas où je dormirais. Le 5 pour transférer l'appel aux toilettes au cas où.....

Le 6 pour transférer l'appel à mon GSM si je ne suis pas à la maison. Le 7 pour laisser un message sur mon PC. Un mot de passe est nécessaire. Ce mot de passe sera communiqué à une date ultérieure à la personne de contact autorisée mentionnée plus tôt. Le 8 pour retourner au menu principal et écouter à nouveau les options de 1 à 7

Le 9 pour toute question ou plainte d'aspect général.

Le contact sera alors mis en attente, au bon soin de mon répondeur automatique.

Le 10, à nouveau pour sélectionner la langue. Ceci peut augmenter l'attente mais une musique inspirante sera jouée durant ce laps de temps.

Malheureusement, mais toujours suivant votre exemple, je devrai infliger le prélèvement de frais pour couvrir l'installation du matériel utile à ce nouvel arrangement.

Puis-je néanmoins vous souhaiter une heureuse, bien que très légèrement moins prospère, nouvelle année ?

Respectueusement,

Votre humble cliente.

(Souvenez-vous : ceci fut écrit par une dame âgée de 86 ans)

N'ADOREZ-VOUS PAS LE 3ème AGE ?

Responsable de la publication :

Docteur Hubert AOUIZERATE

173 Chemin de l'oule clos montolivet 13012 MARSEILLE

Tél : 04 91 88 05 89

E-mail : haouiz@gmail.com

Portable : 06 77 18 15 40

Site Internet : <http://asral7.com>

Imprimé et routé par le « Centre Provençal pour la mucoviscidose ».



Association Loi 1901
N° 0133023420
<http://.asral7.com>

BULLETIN DE LIAISON

de l'Association des Retraités Allocataires

de la CARMF

de la 7ème région (PACA – Corse – Ile de la Réunion)

Trésorier Régional

Dr Bruno LAPLANE
309 Corniche Kennedy
13 007 – MARSEILLE
04 91 52 25 46

Présidente Régionale

Mme Odette MANCY
Les Terres du Château (25)
51-55 rue J. Arnould
Eoures
13 011 – MARSEILLE
04 91 43 38 65

Secrétaire Régionale

Mme Renée BRISSY
364 Bld Amiral Grasse
83 200 – TOULON
04 94 92 22 08

1^{er} OCTOBRE 2011
N° 93

« "IL N'Y A PAS DE PEINE IRREMEDIALE, SAUF LA MORT " A DIT COLETTE »

Notre présidente, Odette MANCY vient d'être douloureusement touchée par la perte de sa fille Françoise âgée de 49 ans à la suite d'une longue maladie.

Dans ce grand malheur qui l'atteint, nous sommes tous unis pour se joindre à sa détresse et lui exprimer toute notre profonde sympathie.

Odette MANCY notre Présidente nous montre par son courage et sa dignité, la force de caractère extraordinaire d'une femme qui a été le plus cruellement qu'il se peut, frappée par le destin.

Qu'elle nous permette de lui présenter ici l'expression de notre affliction la plus sincère .

ACTIVITES DEPARTEMENTALES

04 – ALPES de HAUTE PROVENCE

Animateur départemental : Docteur **Jean GERIN** Tél : 04 92 72 71 63 jeangerin1@hotmail.com
Pas d'activités programmées ce trimestre.

05 - HAUTES ALPES

Animateur départemental : Docteur **Jacques LESIRE** Tél : 04 92 53 82 05 malcombe@wanadoo.fr
Proposition d'un voyage dans LE CENTRE- BERRY pour 2012

Découverte du pays de l'illustre George Sand en passant par le virtuose Chopin dans ce Berry qui a inspiré de nombreuses vocations artistiques, tout comme ses légendes envoûtantes empreintes de sortilèges....

06 - ALPES MARITIMES

Animateur départemental : Docteur **Michel PAINAUD** Tel : 0492042374
Le Front de Mer. 5 bd Franck Pilatte – 06300 NICE michel.paintaud@wanadoo.fr

Vendredi 4 Novembre 2011

Déjeuner au Restaurant "LES PALMIERS" 1 avenue des Palmiers- Henry Duant -06100 - NICE
Bus n°23

Avec la participation de Maitre Martine WOLFF: «Le pouvoir des consommateurs»

Vous pouvez préparer vos questions afin d'en faire une synthèse pendant le déjeuner.

Inscription auprès de Mme Paulette ZIMMER au 04 93 21 04 92

Prix tout compris : 35 euros

83 – VAR

Animateur départemental : Dr Claude Pesce 3 allée des Lavandes 83320 Carqueiranne
Tel.04 94 57 59 04 ou 06 80 34 82 12 courriel :claud.pesce@wanadoo.fr

La sortie à Cassis du 08/09 : le transport s'est effectué par covoiturage pour les 20 participants .La journée a commencé par la mini croisière qui nous a permis de découvrir les merveilleuses calanques :Port Miou,Port Pin,En Vau,l'Oule,Devenson avec les carrières maritimes d'où partaient les tartanes chargées de pierres qui ont servi à la construction de bâtiments de part le monde dont le socle de la statue de la Liberté à New-York
 .Ensuite le repas au restaurant Le Grand Large a été excellent. L'après-midi le petit train touristique nous a fait découvrir le centre de Cassis jusqu'à Port Miou.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 9 Janvier 2012 pour la traditionnelle galette des Rois à 18 heures

au local de l'AGMF 70 Bd de Strasbourg 1er étage à Toulon.
 Tous les adhérents varois y sont invités et priés de s'inscrire auprès de l'animateur.

Dans le prochain bulletin nous informerons sur la sortie organisée au cours du 1^{er} semestre 2012.

84 – VAUCLUSE

Animateur départemental : Docteur Edgard SEROPIAN Tél : 04 90 06 12 65 et portable 06 07 86 46 13
Adresse : 864, avenue des vergers 84300 – CAVAILLON
E-mail : edgard.seropian@orange.fr

Jeudi 20 Octobre : Sortie à " Pernes les Fontaines ".

Point de rencontre Parking Frédéric Mistral à 9h45 à Pernes.
 Le covoiturage est à encourager : voir avec madame Séropian.
 Visite guidée de la ville : les fontaines, Tour Ferrande, le bain Juif, la Maison du Costume Comtadin et l'Atelier Courte Pointe. A midi, déjeuner dans Pernes.
 Prévoir 36 Euro environ. S'inscrire au plus tôt.

Jeudi 17 Novembre : Conférence de M. Claude FERRIER :

" Venise aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles : vers la fin d'un mythe.

Jeudi 15 Décembre : Conférence de M. Marc Dumas

"Universalité de la Langue Provençale "

Toutes les conférences se tiendront à 15 h à l'hôtel Bristol 44 cours Jean Jaurès Avignon Tel : 04 90 16 48 48
 Elles seront suivies d'une collation.

Les inscriptions se feront de préférence avant le Lundi précédent chaque réunion auprès du Dr. Danielle SEROPIAN 864 Av. des Vergers 84300 CAVAILLON Tel : 0490061265 et 0607864613. Participation 11 Euro.
 Nous vous espérons nombreux

Jeudi 19 Janvier 2012 :

Gâteau des Rois offert par l'Association à 15h à l'hôtel Bristol Avignon. Contactez comme d'habitude la secrétaire.

N'oubliez pas de réserver dès à présent les Samedi 31/03 et Dimanche 01/04 2012 pour l'Assemblée Générale de l'AS RAL 7 qui aura lieu à CAVAILLON !

BOUCHES DU RHONE

Animateur départemental : Docteur Albert GRONDIN Tél : 06 42 75 57 24
5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos Email : ahgrondin@wanadoo.fr

➤ **mardi 11 octobre à 14h30**

Le Med's 12 rue Saint-Jacques (entre Préfecture et Castellane).

Conférence – écoute de Monsieur Claude TOMASI :

« Henri TOMASI, une musique et un homme emblématiques de l'esprit Marseille-Provence 2013 »

Suivie d'une collation

Participation : 10 €

ATTENTION**Changement d'adresse cette conférence n'aura pas lieu aux Arcenaulx comme d'habitude****mais bien au MED'S 12 rue Saint-Jacques**➤ **Mardi 08 novembre à 14h30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille, Métro Vieux Port, Conférence de Monsieur Claude ROUSSET, Professeur émérite de Géologie de l'Université de Provence :

« A propos du Patrimoine naturel : définition, mise en valeur, protection**Exemple de la Région PACA »**

Suivie d'une collation

Participation : 10 €

➤ **Mardi 6 décembre à 14 h 30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille Métro Vieux Port, Présentation par le Père LEVET d'un :

« Diaporama sur les mosaïques de Notre-Dame de la Garde »

Suivie d'une collation.

Participation : 10 €

➤ **Mardi 10 janvier 2012 à 14 h 30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille Métro Vieux Port.

Pour la traditionnelle galette des rois, **offerte par l'association**, Monsieur Irénée DOMBOUE Béninois et conteur, exerçant à l'Université de Montpellier3 viendra nous narrer quelques :**« Contes Africains »****Pour information** : L'association culturelle MARA organise avec Agence Ailleurs Culture deux voyages :

- Gênes du 16 au 19 novembre 2011

- Naples et la Campanie du 4 au 10 juin 2012

Toute personne intéressée doit se renseigner directement auprès de l'association Mara

au 04 88 84 43 39 ou par e-mail : associationmara@gmail.com

Lotissement « Plein soleil » 5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos

20 – CORSE**Corse du Sud Animateur : Docteur Michel FIX Tél : 04 95 21 61 65 E-mail : michel.fix2a@orange.fr****« La Closerie Saint François » 16 boulevard Pascal Rossini 20000 – AJACCIO***Voici le dernier trimestre de l'année**J'espère que l'été s'est bien effectué, sûrement avec toute la famille**Je vous redemande de réfléchir à vos suggestions**Je vous proposerai plusieurs projets dès le début de l'an prochain**Sentiments dévoués.***97 - ILE DE LA REUNION****Animateur départemental : Docteur Daniel VITRY Tél : 02 62 39 30 01 mail : vitryda@wanadoo.fr****Adresse : 22 Impasse des Longanis - 97421 La Rivière Saint Louis**

Pas de programme communiqué pour ce trimestre

NECROLOGIE

Pour éviter la diffusion d'informations erronées, dorénavant ne paraîtront les annonces de décès, qu'à la demande

des familles ou des proches qui voudront bien nous en informer.

Dr Robert Oddo Marseille

Dr Henri Carpentier Sanary

Nous prions toutes les familles touchées par la disparition de nos amis, souvent actifs dans notre Association, d'être assurées de notre compassion et d'accepter nos sincères condoléances

NOUVELLES DE LA CARMF

Retraite moyenne versée au médecin

42 418 médecins retraités ont perçu une retraite, pour le 2e trimestre 2011, dont le montant moyen s'est élevé à 7 796,42 € correspondant à 2 598,81 € mensuels.

Avec 1 086 € par mois, la retraite moyenne du régime complémentaire représente la plus grosse part (42 %) de la retraite CARMF versée au médecin.

Le régime ASV s'élève en moyenne à 1 006 € mensuels (39 %) suivi du régime de base qui représente 507 €, soit 19 % de la retraite moyenne versée

Réversion moyenne versée au Conjoint Survivant Retraité (CSR)

17 831 conjoints survivants retraités ont perçu une pension de réversion, pour le 1^{er} trimestre 2011, dont le montant moyen s'est élevé à **3 471,99 €** correspondant à **1 157,33 €** mensuels.

Comme pour les médecins, c'est le régime complémentaire qui en compose la plus grosse partie avec **54 %** pour une allocation mensuelle moyenne de **625 €**.

Le régime ASV avec en moyenne **373 €** mensuels représente **32 %** de la pension versée et le régime de base seulement **14 %** avec en moyenne **159 €**.

Info carmf cumul emploi –retraite

Le cumul emploi-retraite est en hausse chez les médecins libéraux.

Ils étaient 5139 au 1er juillet contre 4457 au 1er janvier dernier

Soit une augmentation de **682 médecins** en six mois

NOUVELLES DE LA FARA

SUITE ET FIN DU FEUILLETON ASV..?

FARA Actualités juin -juillet 2011 n°7 (27 juillet 2011)

La convention médicale vient d'être signée le 26 juillet par la CSMF, le SML et MG France avec l'Union nationale des Caisses d'Assurance-maladie (UNCAM). Elle s'appliquera pendant les 5 prochaines années. Elle comporte bien un volet sur le sauvetage de l'ASV, comme les Syndicats l'avaient exigé en préalable aux négociations.

Des discussions spécifiques à l'ASV ont eu lieu au Ministère de la Santé entre ses représentants, ceux des Caisses de Sécurité Sociale, des 5 syndicats représentatifs et de la CARMF en mai et juin dernier. La FARA n'avait pas été invitée, mais, son président, membre du bureau de la Caisse, faisait partie de la délégation CARMF lors des 2 dernières réunions. La parution de l'accord signé au Journal officiel et l'entrée en vigueur de la convention médicale pourraient intervenir en octobre. Le texte signé devrait reprendre l'article 63 du projet présenté le 21 juin :

"Les représentants syndicaux des médecins et l'Union nationale des caisses d'assurance maladie réaffirment leur attachement au régime ASV des médecins et à sa pérennisation. La pérennisation de ce régime est un des socles fondamentaux de la convention médicale.

Afin de pérenniser le régime ASV, des efforts importants doivent être réalisés :

- Dans le respect du contrat conventionnel établi, l'Assurance maladie confirme son engagement et réaffirme son attachement à l'ASV ;

- Cotisants, anciens cotisants et retraités participeront conjointement et de manière proportionnée à leur capacités contributives aux efforts de pérennisation de leur

régime afin que chacune des générations en bénéficie en cohérence avec le niveau de sa contribution.

Le régime ASV sera réformé cette année, pour une entrée en vigueur en 2012, sur la base des principes suivants :

- 1. Assurer la pérennité financière du régime ;*
- 2. Maintenir un niveau de retraite ASV d'environ 40% de la retraite totale d'un médecin ;*
- 3. Instaurer une cotisation proportionnelle aux revenus ;*
- 4. Confirmer et renforcer la prise en charge des cotisations par l'assurance maladie, qui maintiendra, sur l'ensemble des cotisations proportionnelles et forfaitaires, une prise en charge aux 2/3 pour les médecins de secteur 1 ;*
- 5. Maintenir le pacte entre les générations via un effort partagé entre cotisants, anciens cotisants et retraités ;*
- 6. Garantir aux jeunes générations un régime pérenne et équilibré pour maintenir l'attractivité de l'exercice libéral ;*
- 7. Lisser dans le temps les efforts pour les rendre progressifs ;*
- 8. Prendre en compte, dans les efforts de la réforme, les situations individuelles, tant en terme de rendements passés que de revenus ;*
- 10. Instaurer des clauses de rendez-vous réguliers entre l'ensemble des parties prenantes à la réforme pour s'assurer de la pérennité financière du régime, ce qui permettra le cas échéant de revaloriser plus tôt que prévu les prestations.*
- 9. Prendre en compte la situation des conjoints survivants, en prévoyant que la baisse des pensions ne s'appliquera pas aux pensions de réversion liquidées à la date d'entrée en vigueur de la réforme, pour la part des points inférieurs à la pension de réversion moyenne ; Dans l'attente de l'avenant mettant en œuvre ces réformes, la participation des caisses au titre du régime des avantages complémentaires de vieillesse prévu à l'article L. 645-2 du code de la sécurité sociale à la cotisation due par les médecins conventionnés est fixée à hauteur de 66,66% du montant de la cotisation. "*

Les grandes lignes, qui feront l'objet de l'avenant conventionnel, seraient pratiquement fixées : doublement des cotisations, baisse des prestations prévues avec diminution générale de l'ordre de 10 % la valeur du point, mesures qui s'étaleraient sur trois ans...

La solidarité intergénérationnelle des médecins dans la réforme de l'ASV est affirmée : le texte précise que l'effort sera « *partagé entre cotisants, anciens cotisants et retraités* ». Les conjoints survivants ont droit à un sort particulier (*article 9*). Le projet de convention ne dit rien au sujet des médecins du secteur II qui pourraient, pour amortir le choc du doublement de leurs cotisations, voir les cotisations baisser d'un tiers en échange d'une baisse d'un tiers de la valeur du point.

La baisse de la valeur du point ASV, en € courants, (15 € en 2012, 14,50 € en 2013 et 14 € en 2014) pourrait être partiellement compensée par le retour, dès 2012, à l'indexation sur les prix du point du Régime complémentaire, comme l'est déjà celui du Régime de base.

La retraite globale incluant les 3 régimes pourrait alors rester pratiquement à son niveau actuel, en € courants, jusqu'en 2014, puis remonterait en fonction de l'inflation à partir de 2015.

Le retour à l'évolution selon l'indice des prix du RC que nous demandons depuis plusieurs années a été confirmées lors du dernier CA de la CARMF du 18 juin 2011.

Simulation de la Retraite globale en € courants de 2011 à 2021 avec baisse du point ASV à 14 € sur 3 ans puis indexation sur l'Indice des prix (2 %) le RB et le RC étant indexés sur l'IP dès 2012.

(retraite globale moyenne de 30 000 €)

<i>Année</i>	<i>Point ASV</i>	<i>Retraite ASV</i>	<i>RB+RC indexés + 2</i>	<i>Retraite Globale</i>	<i>#N-I</i>
2011	15.55	12 000	18 000	30 000	

2012	15.00	11 576	18 360	29 936	- 64
2013	14.50	11 190	18 727	29 917	-19
2014	14.00	10 804	19 102	29 906	-11
2015	14.28	11 020	19 484	30 504	+ 598
2016	14.57	11 244	19 873	31 117	+ 613
2017	14.86	11 468	20 271	31 739	+ 622
2018	15.15	11 691	20 676	32 367	+628
2019	15.46	11 931	21 090	33 021	+ 654
2020	15.77	12 170	21 512	33 682	+ 661
2021	16.08	12 409	21 942	34 351	+ 669

Dr Claude Poulain, 27 juillet 2011

ESPACE CULTUREL

... Voici quelques citations et proverbes que je vous propose pour le plaisir et la réflexion.

" L'essentiel est l'emploi de la vie, non sa durée. "

*Sénèque"

"Ne crains pas d'avancer lentement, crains seulement de t'arrêter."

Sagesse chinoise

"Ne regrettons pas le passé, ne nous préoccupons pas de l'avenir : le sage vit dans le présent."

Viramakarita

Dr Hubert AOUIZERATE

L'ELECTION TRIENNALE POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ASRAL7 CARMF DOIT AVOIR LIEU EN MARS 2012.

Nous faisons appel à tous les adhérents qui souhaiteraient s'impliquer activement dans la vie de notre association, de réfléchir à leur candidature

LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DE L ASRAL7

AURA LIEU LES SAMEDI 31 MARS 2012 ET DIMANCHE 01 AVRIL2012

A CAVAILLON

Responsable de la publication :

Docteur Hubert AOUIZERATE

173 Chemin de l'Oule « Clos de Montolivet Villa 2 » 13012

MARSEILLE

Tél : 09 52 10 45 25

E-mail : haouiz@gmail.com

Fax : 09 57 10 45 25

Site Internet : <http://asral7.com>

Imprimé et routé par le « Centre Provençal pour la mucoviscidose ».